



Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades

COMMUNE DE VINÇA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

n° 20221212078 • CLÔTURE ET DISSOLUTION DU BUDGET ANNEXE DU CAMPING MUNICIPAL AU 31/12/2022

Le lundi 12 décembre 2022, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Vinça, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le jeudi 8 décembre, se sont réunis à la salle de la Mairie, conformément à l'Article L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

16 présents : Bruno GUÉRIN, Jean-Pierre MENDOZA, Marie-France MARTIN, Bernard BACO, Lucette ORTIZ-CASTILLO, René DRAGUÉ, Christian BERNARD, Jean CLÉMENT, Christine MILÉSI, Cécile DRAPIER, Amandine DUCHATEAU, Marc PAGÈS, Solveig PAGÈS, Armel BRIAND, Robert JASSEREAU, Florence GONTRAN.

3 absents : Michèle CORNET ayant donné procuration à Jean-Pierre MENDOZA, Gérard CASENOVE ayant donné procuration à Marie-France MARTIN, Stéphanie PACHIS ayant donné procuration à Robert JASSEREAU.

Le Conseil Municipal désigne Madame Christine MILÉSI, Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire,

Rappelle que le Conseil Municipal a confié par bail emphytéotique administratif la gestion du Camping municipal à la Société le Camping les rives du lac Vinça 66 avec une date d'entrée en vigueur au 1er avril 2022 ;

Expose qu'il est nécessaire que le Conseil Municipal se prononce sur la clôture et la dissolution du budget annexe du Camping municipal à la date du 31/12/2022, avec la reprise des résultats, de l'actif et du passif par le budget principal de la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, soit 19 voix pour,

Approuve la clôture et la dissolution du budget annexe du Camping municipal à la date du 31/12/2022, avec la reprise des résultats, de l'actif et du passif par le budget principal de la Commune.

Autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces à intervenir en la matière.

Ainsi fait à Vinça, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



Bruno GUÉRIN.

Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 066-216602300-20221212-202212120781-DE